



REVUE DE PRESSE DU 31/01/2018

- 1- Le Ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a présenté, mardi, devant les membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) les deux projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales et à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.

- 2- Le Ministre du Commerce, Mohammed Benmeradi a fait savoir, mardi, qu'un groupe de travail supervisé par le Premier Ministre, et regroupant des représentants du ministère des Finances et de plusieurs autres départements se penche actuellement sur l'examen du système de subvention pour passer à un système ciblé.

- 3- Le Ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a appelé, lors d'une audience qu'il a accordée au président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur, M. Mustapha Zebdi, à une utilisation plus large des supports de la technologie pour communiquer avec le citoyen-consommateur, saluant le rôle extrêmement important de ces partenaires au service de l'économie nationale, a indiqué un communiqué du ministère.

- 4- Le Ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a déclaré, mardi à Médéa, que les projets d'électrification et de raccordement en gaz naturel, déjà inscrit, sont maintenus et seront relancés, une fois que la situation financière du pays s'améliore.

- 5- Le département d'Etat américain a déclaré lundi qu'il souhaitait lancer un partenariat avec l'Algérie dans l'énergie en vue d'assurer la sécurité des approvisionnements de la région, notamment ceux destinés au marché européen.



- 6- Les groupes énergétiques algériens Sonatrach et Sonelgaz, qui s'apprêtent à lancer d'importants projets de développement, ont présenté lundi leur potentiel d'investissement à Houston (Texas) à l'occasion de la deuxième édition du forum algéro-américain sur l'énergie.

- 7- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar , a mis en avant, lundi à Alger, la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation des programmes de logement afin de satisfaire les besoins croissants des citoyens dans ce domaine.

- 8- Le Ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a révélé mardi à Sétif que le tramway de la capitale des Hauts plateaux sera opérationnel le 8 mai prochain.

- 9- Quarante-trois (43) personnes ont trouvé la mort et 1.142 autres ont été blessées dans 1.010 accidents de la circulation survenus durant la période du 21 au 27 janvier 2018 à travers le territoire national, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile.



A lire :

Activités commerciales et protection du consommateur: présentation de projets de loi à l'APN

Le Ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a présenté, mardi, devant les membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) les deux projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales et à la protection du consommateur et à la répression des fraudes.

Intervenant lors de la réunion de la Commission, présidée par M. Fouad Benmerabet, en présence du Ministre des Relations avec le parlement, Tahar Khaoua, le ministre a précisé que le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 04-08 relative aux conditions de l'exercice des activités commerciales, objet de la présentation, vise l'amélioration du climat des affaires, l'assouplissement des procédures administratives en matière de création d'entreprises et la mise en place d'une assise juridique pour le portail électronique relatif à la création d'entreprises.

La mise en place d'une base juridique pour le portail électronique destiné à la création d'entreprises est "un impératif" en vue de regrouper sur un seul interface les missions de toutes les instances concernées (notaires, services d'impôt, centre national du registre de commerce, Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés), a précisé le Ministre ajoutant que ce portail permettra aux personnes désirant créer des entreprises de faire l'inscription électronique à distance et d'obtenir un numéro d'identification unifié, ce qui va également contribuer à l'amélioration du climat des affaires.

Le texte vise, en outre, à garantir un approvisionnement maîtrisé du marché et à faciliter l'accès aux activités et professions réglementées soumises au registre de commerce.

-FIN-